

SERVICE: Intercommunales\*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 12.- INTERCOMMUNALES - Centre d'Accueil "Les Heures Claires", S.C.R.L. - Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2019 - Ordre du jour - Désignation des scrutateurs - Augmentation de capital - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 3 mai 2019, transmis par le Centre d'Accueil "Les Heures Claires", S.C.R.L. informant la Ville de la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 14 juin 2019 ;

Vu les statuts de la S.C.R.L. Centre d'Accueil "Les Heures Claires", S.C.R.L. ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment les articles L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ; ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Mesdames Ch. BASAULA NANGI et J. SCHROUBEN, Conseillères communales, Messieurs A. LOFFET, Echevin-Conseiller communal, B. PIRON et C. ORBAN, Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section « Administration générale – Police – Sécurité – Aménagement du Territoire » en sa séance du 23 mai 2019 ;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de prendre acte de la convocation et de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2019 de la S.C.R.L. Centre d'Accueil "Les Heures Claires", S.C.R.L. ;

- de prendre acte qu'il y aura désignation de deux scrutateurs,
- d'approuver l'augmentation de capital,
- de mandater les délégués de la Ville de Verviers à l'Assemblée générale du Centre d'Accueil "Les Heures Claires", S.C.R.L en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal,

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à la S.C.R.L. Centre d'Accueil "Les Heures Claires".